



Prix d'excellence en enseignement des sciences infirmières

Personnel enseignant occupant un poste permanent/menant à la permanence/à durée déterminée

Formulaire de mise en candidature 2026

Promouvoir les normes les plus élevées dans la formation en sciences infirmières constitue un élément essentiel de la mission de l'ACESI. L'objectif du **Prix d'excellence en enseignement des sciences infirmières (poste permanent/menant à la permanence/à durée déterminée)** est de reconnaître les contributions et les réalisations des personnes qui contribuent à la réalisation de cette mission, et de promouvoir et diffuser les bonnes pratiques en formation infirmière. Ce prix est remis chaque année lors de la réunion du Conseil de l'ACESI qui se tient à l'automne.

Admissibilité et critères

La personne lauréate du Prix d'excellence en enseignement des sciences infirmières (poste permanent/menant à la permanence/à durée déterminée) devra démontrer les caractéristiques suivantes :

Admissibilité :

Toute personne membre du corps professoral dans un poste d'enseignement permanent, menant à la permanence ou à durée déterminée dans une école membre de l'ACESI peut être mise en candidature. La principale contribution, exceptionnelle, pour laquelle la personne enseignante est mise en candidature doit avoir eu lieu au cours des trois années précédant la présentation de sa candidature (afin d'assurer la pertinence contemporaine de la contribution). La personne doit détenir une inscription active et à jour à titre d'infirmière ou infirmier autorisé (IA/RN) au cours des 12 derniers mois.

Critères :

1. Enseignement de haute qualité, reconnu par les pairs et les étudiantes et étudiants

Fait preuve d'excellence en enseignement grâce à des activités qui renforcent l'apprentissage et qui sont constamment reconnues tant par les pairs que par les étudiantes et étudiants. La personne candidate peut fournir des preuves telles que :

- L'engagement et la réussite des étudiantes et étudiants dans ses cours
- Des évaluations par les pairs ou des rétroactions mettant en évidence ses forces en enseignement
- Des exemples précis de pratiques pédagogiques innovantes qui favorisent la pensée critique, le raisonnement clinique et le développement professionnel
- Des éléments démontrant la création d'un environnement d'apprentissage inclusif, respectueux et soutenant pour un corps étudiant diversifié

2. Engagement envers le mentorat et le soutien aux étudiantes, étudiants et collègues

Fait preuve d'un engagement marqué envers le mentorat et le développement tant des étudiantes et étudiants que des collègues du corps professoral, avec des preuves claires telles que :

- L'offre d'un accompagnement, d'un soutien et d'une rétroaction favorisant la croissance académique et professionnelle des étudiantes et étudiants
- La création active d'un environnement où les étudiantes et étudiants issus de divers horizons se sentent soutenus et valorisés
- Le mentorat auprès de pairs ou de membres du corps professoral en début de carrière afin de les aider à développer leurs compétences en enseignement et en leadership

3. Innovation en formation infirmière

Introduit et met en œuvre des stratégies innovantes en formation infirmière, notamment :

- L'élaboration de nouveaux cours, programmes ou possibilités de stages cliniques répondant à l'évolution des besoins en soins de santé
- L'intégration de la technologie et de la simulation dans l'enseignement afin d'améliorer l'apprentissage et les compétences pratiques des étudiantes et étudiants
- La conception d'initiatives de formation interprofessionnelle ou d'apprentissage en milieu communautaire qui intègrent les dimensions théoriques et pratiques de la discipline infirmière

4. Leadership dans l'avancement de la qualité de la formation et de la pratique en sciences infirmières

Dirige des initiatives qui influencent la qualité de la formation infirmière et son impact sur la pratique, avec des preuves telles que :

- Contribuer activement à des améliorations au niveau institutionnel ou au niveau des programmes en formation infirmière et en élaboration curriculaire.

- Assumer des rôles de leadership qui favorisent l'avancement de la pratique universitaire, des partenariats cliniques ou du développement de la main-d'œuvre infirmière
- Promouvoir **l'excellence en sciences infirmières**, définie comme la capacité de soutenir le développement d'infirmières et d'infirmiers compétents, éthiques et compatissants ou compatissantes, capables de répondre aux besoins actuels et futurs du système de santé. Cela comprend le maintien de normes élevées de soins, la pratique fondée sur les données probantes, la compétence culturelle et l'intégrité professionnelle.

5. **Engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion en salle de classe et au-delà**

Fait preuve d'un engagement marqué envers la création d'environnements d'apprentissage inclusifs, équitables et sécuritaires pour l'ensemble des étudiantes et étudiants. Les preuves peuvent inclure :

- L'intégration active des principes **d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)** dans le contenu des cours, les méthodes d'enseignement et les interactions avec les étudiantes et étudiants
- La création d'un environnement où toutes les étudiantes et tous les étudiants, quels que soient leur parcours ou leur identité, se sentent en sécurité, respectés et soutenus dans leur réussite
- L'attention portée aux obstacles systémiques dans la formation en sciences infirmières, ainsi que la promotion de l'humilité culturelle, de la justice sociale et de pratiques pédagogiques anti-oppressives
- Des exemples concrets démontrant comment les principes d'EDI sont intégrés dans les pratiques d'enseignement en salle de classe, la conception curriculaire ou le mentorat des étudiantes et étudiants

L'ACESI s'engage envers l'équité et la diversité et encourage les candidatures de personnes de diverses identités, expressions ou orientations de genre, de diverses identités autochtones, de diverses identités raciales et ayant divers handicaps ou neurodivergences.

Veillez noter :

- Toutes les mises en candidature sont évaluées en fonction de leur originalité, de la réussite de leur mise en œuvre et de leur potentiel d'application élargie.
- Les membres actuels du conseil d'administration ne sont pas admissibles à recevoir un prix de l'ACESI.
- Le Comité des mises en candidature et prix d'excellence se réserve le droit de reclasser les candidatures entre les catégories, au besoin et à sa discrétion.

Documents requis pour la mise en candidature

Les personnes doivent être mises en candidature par écrit par un membre du corps professoral d'une école membre de l'ACESI. Un dossier de mise en candidature complet doit comprendre les éléments suivants :

- *Formulaire de mise en candidature* dûment rempli et signé.
- *Trois lettres d'appui* : le dossier de mise en candidature doit comprendre trois (3) lettres d'appui, dont une provenant de la personne qui propose la candidature. Les deux autres lettres peuvent être soumises par des étudiantes ou étudiants, des collègues, ou des personnes externes à l'établissement. Les lettres d'appui doivent être adressées au Comité des mises en candidature et prix d'excellence de l'ACESI. Elles doivent faire référence de façon précise aux réalisations et aux activités de la personne candidate en lien avec les critères du prix, et identifier clairement la personne candidate (nom, titre, école/faculté). Des lettres d'appui supplémentaires ne seront pas acceptées.
- Un résumé *d'un maximum de 250 mots* (en format Word) indiquant pourquoi cette personne est la meilleure candidate pour ce prix. Ce résumé peut inclure une description des défis, des innovations, de la mise en œuvre et des retombées des stratégies ou des approches pédagogiques de la personne candidate. Les descriptions qui dépassent 250 mots ne seront pas acceptées. Remarque : ce résumé sera utilisé dans le livret des prix de l'ACESI si la personne est sélectionnée comme lauréate du prix.

Des documents justificatifs supplémentaires, tels que du matériel audiovisuel, des adresses de sites Web, des guides ou manuels, ainsi que des lettres de reconnaissance provenant de l'établissement de la personne candidate ou d'une organisation partenaire, peuvent être inclus.

Processus de sélection

Le Comité des mises en candidature et prix d'excellence examinera les dossiers soumis et présentera ses recommandations au conseil d'administration de l'ACESI. Veuillez consulter le site Web de l'ACESI (www.casn.ca/fr) pour obtenir de plus amples renseignements.

SECTION 1

Personne candidate

Nom : _____

Prénom : _____

Titre : _____

Pronom de genre : _____

Établissement : _____

Adresse : _____

_____	_____	_____
Ville	Province	Code postal

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Langues : ☐ Français ☐ Anglais

Information sur l'établissement d'enseignement

Nombre de membres du corps professoral : _____

Membres du corps professoral à temps plein : _____

Membres du corps professoral à temps partiel/chargées et chargés de cours : _____

Nombre d'étudiantes et d'étudiants : _____

Nombre de programmes en sciences infirmières : _____

Veuillez énumérer les différents types de programmes en sciences infirmières :

SECTION 2

Études postsecondaires

Formation	Année	École

Expérience de travail pertinente

--

Expérience pertinente au niveau professionnel, des comités ou des associations

Activités paraprofessionnelles :

LISTE DE VÉRIFICATION

- ☐ Les sections UN et DEUX du formulaire de mise en candidature ont été entièrement remplies.
- ☐ J'ai inclus TROIS lettres d'appui (une de ma part et deux autres provenant d'étudiantes ou d'étudiants, de collègues ou de personnes externes à mon établissement) qui décrivent clairement les réalisations, le leadership et les engagements de la personne candidate en lien avec ce prix.
- ☐ J'ai inclus un résumé d'un maximum de 250 mots expliquant pourquoi cette personne est la meilleure candidate pour ce prix (dans un document WORD distinct).
- ☐ J'ai inclus une photo récente en haute définition de la personne candidate.
- ☐ J'ai rempli la section de la personne qui propose la candidature et j'ai signé le formulaire de mise en candidature ci-dessous.
- ☐ La personne candidate a signé le formulaire de mise en candidature ci-dessous.

* Les mises en candidature incomplètes (renseignements ou documents manquants) seront jugées inadmissibles et ne seront pas examinées par le Comité des mises en candidature et prix d'excellence.

PERSONNE QUI PROPOSE LA CANDIDATURE

Nom :

Prénom :

Titre :

Pronom de genre :

Établissement :

Téléphone :

Adresse courriel :

Langues :

☐ Français ☐ Anglais

SIGNATURES

Signature de la personne candidate

Nom de la personne candidate

Date

Signature de la personne qui
propose la candidature

Nom de la personne qui propose la
candidature

Date

Veuillez envoyer votre dossier de mise en candidature par courriel, à l'attention de
Sharada Boucher-Sharma, Coordonnatrice des opérations stratégiques à : awards@casn.ca

DATE LIMITE : 12 h (midi), HE, le mercredi 17 juin 2026

**Vous recevrez par courriel une confirmation dans les deux jours ouvrables suivant la soumission.
Si vous ne recevez pas cette confirmation, veuillez communiquer avec nous.**